

ARGENT A PRETER

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE continue toujours à faire des prêts aux Municipalités, aux Fabriques ou Commissions scolaires. Elle a actuellement en mains plusieurs milliers de dollars dont elle peut disposer pour prêts à longs termes avec ou sans fonds d'amortissement.

Pour plus de renseignements, les intéressés feraient bien de s'adresser à M. Arthur Gagnon, Sec.-Trés.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE,

MONUMENT NATIONAL,

MONTRÉAL.

LA FEMME

A l'encontre des autres sociétés, la Caisse Nationale d'Économie a admis les femmes dans ses rangs ; elle n'a pas hésité à leur donner les mêmes droits, car elles sont sujettes, plus que les hommes, aux misères humaines et aux infirmités de l'âge ; elles sont bien moins armées dans la lutte pour la vie, et, par conséquent, plus que les hommes, elles ont besoin des avantages de la retraite. Au point de vue social, le rôle de la femme n'est pas inférieur à celui de l'homme, car c'est elle qui crée et élève les enfants, qui en fait des citoyens honnêtes, intelligents et moraux. La femme est pour l'Œuvre de la Prévoyance et de l'Économie l'apôtre le plus précieux, et le plus puissant, puisqu'elle est l'âme de la famille et que rien ne résiste à sa grâce, à son charme, à

sa prière. La femme est appelée à prendre, dans cette famille agrandie qui est la mutualité, la même place qu'elle occupe dans la famille naturelle.

Elle y est en effet attendue, à la fois par de grands avantages et par de grands devoirs ; mais ces devoirs se concilient parfaitement avec ceux dont elle est déjà tenue vis-à-vis de son mari et de ses enfants. Ils n'ajoutent donc rien à sa tâche actuelle et ne font guère que la préciser et l'ennobler en lui donnant une consécration plus haute avec de larges compensations. Quant à notre société, dans cet échange de services, elle donnera plus encore qu'elle ne recevra ; elle élargira ses perspectives, bénéficiera du prestige et de la force morale qui résident dans le principe familial et, en travaillant plus puissamment même qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici, au bien-être de ses membres, elle s'acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance de l'opinion publique, et en recevra pour ses progrès un nouvel élan.

AVIS AUX PERCEPTEURS

MM. les Percepteurs, qui n'ont pas encore envoyé de rapport depuis le commencement de l'année, sont priés de nous en faire parvenir un immédiatement, afin de remettre entre les mains des auditeurs les documents nécessaires pour la vérification des livres ; aussi pour la vérification des livrets des sociétaires.

ARTHUR GAGNON,

Sec.-Trés.